



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Guéret, le 06/01/2021

## DOSSIER DE PRESSE

### France relance

### Visite des Ateliers mécaniques de Bussière suite à leur dépôt de dossier pour l'appel à projet du plan de relance

#### L'entreprise AMB

La société Ateliers mécaniques Bussière (AMB) créée en 1964 est spécialisée dans la mécanique de haute précision. Elle réalise en sous-traitance des pièces de micromécanique dans divers alliages (acier, aluminium, titane, bronze, inox...). Il s'agit de pièces de sous-ensembles implantées par exemple dans des trains d'atterrissage, des têtes de missile, des capteurs (pièces de très petite dimension en petite et moyenne série de 50 à 500 pièces).

Les capacités de l'entreprise à intégrer régulièrement de nouvelles technologies lui permettent de bien se positionner sur le marché parmi les fournisseurs de premier rang. L'entreprise est certifiée ISO 9001 et EN9100 et a des agréments BOEING et AIRBUS. Les principaux clients sont issus pour 10 % du secteur spatial (marché en développement) et pour 90 % du secteur aéronautique (80 % aviation civile et 10 % aviation militaire). Pour le secteur aéronautique, AMB réalise des centrales d'inertie, des systèmes de régulation de gaz, des systèmes d'approvisionnement ou de circulation de carburant.

Aujourd'hui, les Ateliers Mécaniques de Bussière Dunoise emploient 36 employés au profil polyvalent et susceptibles d'évoluer dans la structure.

#### Les dispositifs d'aides sollicitées par AMB pour faire face à la crise sanitaire dont l'appel à projets - Soutien aux investissements de modernisation de la filière aéronautique

L'entreprise fortement impactée par la crise sanitaire (-40% d'activité en 2020) a déjà pu bénéficier de **l'activité partielle** et de **l'allocation partielle longue durée**. Elle a également déposé un dossier dans le cadre de **l'appel à projets du Plan de relance « soutien aux investissements de modernisation de la filière aéronautique »**.

La crise sanitaire liée au COVID-19 a porté un coup d'arrêt massif et brutal au trafic aérien, et en répercussion à l'ensemble de la filière aéronautique. Les entreprises en ressortent fragilisées, alors que, dans le même temps, elles doivent investir pour s'adapter aux mutations.

Cet appel à projets Plan de modernisation Aéro. est destiné aux entreprises de la filière aéronautique qui souhaitent investir dans leurs outils de production en faveur d'une industrie compétitive et tournée vers les évolutions et les modèles économiques d'avenir, développer des processus innovants grâce aux outils numériques et/ou en faveur de l'environnement, dans une logique compétitive.

C'est justement ce que souhaite faire AMB ; se projeter dans l'avenir tout en modernisant l'entreprise en vue de redynamiser son activité, pérenniser sa société et créer à terme 9 emplois supplémentaires. AMB a également des objectifs environnementaux avec pour ambition de réduire son empreinte carbone notamment avec la pose de panneaux photovoltaïques.

## Contact presse

### Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO  
Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08  
Courriel. : [maimouna.diallo@creuse.gouv.fr](mailto:maimouna.diallo@creuse.gouv.fr)  
Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse